

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 00141

Numéro SIREN : 301 764 494

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS BUONANNO

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002714

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BUONANNO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>00 MARCHE ST CHARLES-MAGASIN 12 66030 PERPIGNAN CE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>3 0 1 7 6 4 4 9 4 0 0 0 1 1</u>			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, <u>31 01 2024</u>	
		Brut 3	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valent mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	25885
(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CR	
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SAS BUONANNO		Néant ☐ *		
				Exercice N 30092020		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :320000..)			DA	320000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	2513387	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	909197	
	Subventions d'investissement			DJ	10974	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3785558	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	238124	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	23939	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1524661	
	Dettes fiscales et sociales			DY	231790	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	47055	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB	152	
TOTAL (IV)			EC	2065724		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5851283		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1872861
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS BUONANNO					Néant ☐ *		
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	24294063	FB	2668189	FC	26962252
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	69621	FH	2108316	FI	2177937
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	24363684	FK	4776505	FL	29140189
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	16424
Autres produits (I) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29156613
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23700199
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2939085
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	64522
	Salaires et traitements *					FY	716609
	Charges sociales (10)					FZ	339229
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	88460
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	4551
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1303955
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	50
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2964
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	2964
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5276
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	5276
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2312
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1301693

Désignation de l'entreprise SAS BUONANNO										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	335	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1954	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2290	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	9277	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	9277	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-6987	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	385509	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	29161918	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	28252720	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	909197	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	33308
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *								HP	25285
			— Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IX	2911	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11673	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatifs		A6	obligatoires		A9				
			dont cotisations facultatives Madelin		A7							
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Détail en annexe											
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		



SAS BUONANNO

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2020

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.2	Actif circulant	10
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	10
2.3	Capitaux propres	10
2.3.1	Capital social	10
2.3.2	Variation des capitaux propres	11
2.3.3	Subventions d'investissement	11
2.4	Passifs et provisions	11
2.4.1	Provisions	11
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	12
2.6	Compte de résultat	14
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
3	Informations relatives à la fiscalité	15
3.1	Impôt sur les bénéfices	15
3.1.1	Ventilation	15
3.1.2	Autres informations spécifiques	15
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	16
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	16
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	16
4.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	18
5	Informations relatives à l'effectif	19

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	42 029	1 160		43 189
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	195 117	44 082	-	239 199
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 746	-	-	255 746
	Installations générales, agencements, aménagements divers	598 465	17 507	-	615 972
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	80 007	2 552	-	82 559
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		1 129 235	64 141		1 193 477
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	100	-	-	100
	Autres titres immobilisés	4 510	55	-	4 565
	Prêts et autres immobilisations financières	25 876	10	-	25 886
TOTAL IV		30 486	65		30 551
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 201 850	65 367		1 267 217

2.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			1 160		
Immobilisations corporelles			64 141		
Immobilisations financières			66		
TOTAL			65 367		

2.1.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL					

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I					
Autres Immobilisations incorporelles - TOTAL II		29 756	1 241		30 997
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	170 430	5 882	-	176 312
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	199 406	9 478	-	208 884
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	190 271	59 754	-	250 024
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 296	12 106	-	65 402
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		613 403	87 219		700 622
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		643 159	88 460		731 619

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
AAI Constructions	Linéaire	80 mois
Matériel et outillage	Linéaire	60 mois
Installations générales	Linéaire	120 mois
Matériel de transport	Linéaire	/
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	36 mois
Mobilier	Linéaire	60 et 120 mois

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL				

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	29 756	1 241	-	-	-	30 997
Corporelles	613 403	87 219	-	-	-	700 622
Financières	-		-		-	-
TOTAL	643 159	88 460	-	-	-	731 619

2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.5.1 Frais d'établissement

néant

2.1.5.2 Frais de développement

néant

2.1.5.3 Fonds commercial

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Observation :						

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
	Observation :					

A. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette			
SCI BUONANNO SIREN : 810706234	100		0	0	0
	Observation :				
	Observation :				

2.2 Actif circulant

2.2.1 Actif circulant / dépréciations

2.2.1.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	-	-	-	-
Créances	6 347	-	4 751	1 597
Autres	-	-	-	-
TOTAL	6 347		4 751	1 597

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1000	320 000 €
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	1000	320 000 €

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	320 000	-	-	320 000
Réserves, primes et écarts	2 407 208	138 179	-	2 545 387
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	753 179	156 018	-	909 198
Subventions d'investissement	12 929	-	1 955	10 974
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 493 317	294 198	1 955	3 785 559

2.3.3 Subventions d'investissement

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant	Amortissement	
				Mode	Durée
12/09/2019	CAMEO Energy	Groupe eau glycolée	13 032 €	Linéaire	5 ans

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL				

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		25 886	25 886	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		1 597	1 597	-
	Autres créances clients		1 763 262	1 763 262	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	106 667	106 667	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		50	50	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		162 170	162 170	-
	Charges constatées d'avance		12 157	12 157	-
TOTAL			2 071 789	2 071 789	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	238 125	45 262	45 262	4 069
Emprunts et dettes financières divers		7 487	7 487	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 524 661	1 524 661	-	-
Personnel et comptes rattachés		37 405	37 405	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		141 402	141 402	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	37 310	37 310	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres Impôts, taxes et assimilés	15 674	15 674	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		16 453	16 453	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		47 055	47 055	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		152	152	-	-
TOTAL		2 065 724	1 872 861	188 794	4 069

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 513
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	24 294 063	2 668 189	26 962 252
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	69 621	2 108 316	2 177 937
Chiffre d'affaires net	24 363 684	4 776 505	29 140 189

Honoraires totaux

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		1 301 693	-6 987
Impôt au taux de :	28%/31%	385 509	-
Impôt sur PVL		-	-
Résultat après impôts		916 184	-6 987

3.1.2 Autres informations spécifiques

— Société intégrée fiscalement

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la SAS SOFI FL (mère) et la SAS BUONANNO (filiale) le 01/10/2008 pour une durée de 5 ans, renouvelée le 01/10/2013 (avec prorogation automatique tous les 5 ans)

Cette convention prévoit :

1. répartition de la charge d'impôt sur les sociétés :

La société mère est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution pour l'ensemble du groupe qu'elle forme avec sa filiale.

La société filiale est débitrice envers la société mère de l'impôt payé par celle-ci sur ses propres bénéfices. Le montant est déterminé comme si la société filiale était imposée sur son propre résultat. Pour l'exercice 2019/2020 l'impôt sur les sociétés comptabilisé dans la société filiale est de : **385 509 €**.

2. Economie d'impôt liée au cumul des impositions :

Cette économie est égale à la différence entre le cumul des impositions individuelles des sociétés du groupe, calculées en l'absence d'intégration et le montant de l'impôt versé par la société mère sur le résultat d'ensemble. Elle reste acquise à la société mère.

Pour l'exercice 2019/2020, l'imposition totale du groupe est de : **391 998 €** après imputation des crédits d'impôts.

Pour cet exercice, il n'y a pas eu d'économie d'impôt, mais une charge. La charge d'impôt supportée par la mère est de : **3 535 €**.

3. Sortie du groupe :

La société mère supportera seule les impositions et toutes les charges liées à la sortie du groupe

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		200 000
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Engagements de retraite :

Notre entité ne provisionne pas ses engagements de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective Commerce de Gros.

Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 132 888 € au 30/09/2020 et 138 277 € au 30/09/2019.

Cet engagement est estimé :

- selon la méthode historique simplifiée retenue par notre entité suivante : méthode prospective (méthode des unités de crédit projetés)
- selon la Recommandation ANC 2013-02 et la norme comptable IAS19

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0.85 %
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,
 - Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,
 - En fonction des données salariales gérées par le logiciel de paie
 - Pour la prise en compte du risque de mortalité,
 - Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee 2006-2011 distinctes hommes/femmes.
- Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 57% pour les cadres et 38% pour les non-cadres.

Compte Personnel de Formation :

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1^{er} janvier 2018 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31/12/2014 (816 heures) sont conservés et automatiquement transférés sous le régime du CPF.

Au 30/09/2020, les coûts restants à engager par l'entreprise au titre du CPF sont estimés à : 37 811 €.

4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
— Cumuls exercices antérieurs					
— Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :					
— Cumuls exercices antérieurs					
— Exercices					
TOTAL					
Redevances restant à payer :					
— A 1 an au plus	-	-	18 759	-	18 759
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	29 640	-	29 640
— A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL			48 399		48 399
Valeur résiduelle :					
— A 1 an au plus					
— A plus d'1 an et 5 ans au plus					
— A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	7
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	9
Ouvriers	
TOTAL	16

ETS. BUONANNO
Société par actions simplifiée
au capital de 320 000 euros
Siège social : MARCHE INTERNATIONAL SAINT CHARLES N°12,
66000 PERPIGNAN
301764494 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 MARS 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 909 197 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	909 197 euros
En totalité au compte "autres réserves"	909 197 euros

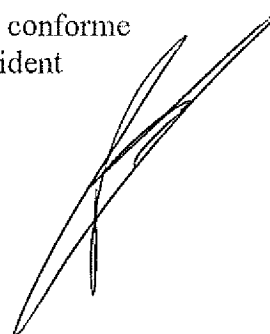
Le compte « autres réserves » s'élève ainsi à 3 422 584 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 3 785 558 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2019			615 000 €
2018			1 000 000 €
2017			300 000 €

Certifié conforme
Le Président





CABINET DEPAULE LAUTIER & ASSOCIES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AIX EN PROVENCE

G. DEPAULE
B. LAUTIER

ETABLISSEMENTS BUONANNO

Société par actions simplifiée
au Capital de 320 000 Euros

Magasin 12

Marché Saint-Charles N° 12

66000 PERPIGNAN

R.C.S. PERPIGNAN B 301 764 494

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

À l'attention de l'Associé unique de la société Etablissements BUONANNO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ETABLISSEMENTS BUONANNO relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 7 janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la Note Annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Depaule Lautier
Marseille, le 24 février 2021
B. LAUTIER
Commissaire aux Comptes
Commissaire aux Comptes
Commissaire aux Comptes

Note Annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes »

CABINET DE PAULE LAUTIER & ASSOCIES

59, AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE – TEL : 04.91.93.91.54 – TELECOPIE : 04.91.88.21.91

E-Mail : depaule.lautier@dl-experts.fr

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 EUROS

RCS MARSEILLE B 383 494 457 SIRET 38349445700039

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*



CABINET DEPAULLE LAUTIER & ASSOCIES

59, AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE – TEL. : 04.91.93.91.54 – TELECOPIE : 04.91.88.21.91

E-Mail : depaule.lautier@dl-experts.fr

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
RCS MARSEILLE B 383 494 457 SIRET 38349445700039

BUONANNO

Actif		Exercice au 30/09/2020			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2019
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	33 737	30 997	2 739
		Fonds commercial (1)	9 451		9 451
		Autres immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	43 188	30 997	12 191
		Terrains			
		Constructions	239 199	176 312	62 886
		Inst. techniques, mat. out. industriels	255 746	208 883	46 862
		Autres immobilisations corporelles	698 531	315 426	383 105
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	1 193 476	700 621	492 854
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	100		100
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés	4 565		4 510
Actif circulant	Stocks	Prêts			
		Autres immobilisations financières	25 885		25 875
		TOTAL	30 551	30 551	30 485
		TOTAL de l'actif immobilisé	1 267 216	731 618	535 598
					558 691
	Créances	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	Divers	TOTAL			
		Avances et acomptes versés sur commandes	720		720
		Clients et comptes rattachés	1 764 859	1 596	1 763 262
		Autres créances	268 887		268 887
		Capital souscrit et appelé, non versé			
	Charges constatées d'avance	TOTAL	2 033 746	1 596	2 032 149
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	3 270 658		3 270 658
		TOTAL	3 270 658		3 270 658
		Charges constatées d'avance	12 156		12 156
		TOTAL de l'actif circulant	5 317 281	1 596	5 315 685
					4 486 806
		Frais d'émission d'emprunts à évaluer			
		Primes de remboursement des emprunts			
		Écarts de conversion actif			
		TOTAL DE L'ACTIF	6 584 498	733 215	5 851 283
					5 045 497
		Renvois: (1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		25 885	25 875
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
		Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

BUONANNO

Passif		Au 30/09/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 320 000)	320 000	320 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	32 000	32 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 513 387	2 375 208
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	909 197	753 179
	Situation nette avant répartition	3 774 584	3 480 387
	Subvention d'investissement	10 974	12 929
	Provisions réglementées		
	Total	3 785 558	3 493 316
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Dettes	Total		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	238 124	282 637
	Emprunts et dettes financières divers (3)	23 939	7 486
	Total	262 064	290 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 524 661	1 056 257
	Dettes fiscales et sociales	231 790	175 516
Dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	47 055	29 296
	Instruments de trésorerie		
	Total	1 803 507	1 261 070
	Produits constatés d'avance	152	985
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 065 724	1 552 180
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	5 851 283	5 045 497
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	18 398	31 551
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	192 862	238 124
	à moins d'un an	1 872 861	1 314 056
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

BUONANNO

Périodes 01/10/2018 30/09/2019 Durées 12 mois
01/10/2019 30/09/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	24 294 063	2 668 189	26 962 252	24 717 840
	Production vendue : - Biens				
	- Services	69 621	2 108 316	2 177 937	2 017 847
	Chiffre d'affaires net	24 363 684	4 776 505	29 140 189	26 735 688
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			16 424	43 832
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				896
	Autres produits				
	Total			29 156 613	26 780 417
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achat			23 707 614	21 750 343
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achat				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			2 931 670	2 824 531
	Impôts, taxes et versements assimilés			64 522	68 831
	Salaires et traitements			716 609	629 715
	Charges sociales			339 229	296 385
	Dotations • sur immobilisations amortissements			88 460	73 801
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				4 551
	Autres charges			4 551	35 698
	Total			27 852 657	25 683 858
	Résultat d'exploitation A			1 303 955	1 096 559
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B	50	
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			2 964	2 688
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			2 964	2 688
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 276	5 693
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			5 276	5 693
	Résultat financier D			-2 312	-3 005
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			1 301 693	1 093 554



Compte de résultat

BUONANNO

Périodes 01/10/2018 30/09/2019 Durées 12 mois
01/10/2019 30/09/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	335	3 069
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 954	186
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	2 290	3 255
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 277	9 620
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	9 277	9 620
	Résultat exceptionnel F	-6 987	-6 364
	Participation des salariés aux résultats G		
	Impôt sur les bénéfices H	385 509	334 011
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F + G + H)		909 197	753 179
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		823
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		1 123
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	25 285	25 498
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		1 860
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.2	Actif circulant	10
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	10
2.3	Capitaux propres	10
2.3.1	Capital social	10
2.3.2	Variation des capitaux propres	11
2.3.3	Subventions d'investissement	11
2.4	Passifs et provisions	11
2.4.1	Provisions	11
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	12
2.6	Compte de résultat	14
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
3	Informations relatives à la fiscalité	15
3.1	Impôt sur les bénéfices	15
3.1.1	Ventilation	15
3.1.2	Autres informations spécifiques	15
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	16
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	16
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	16
4.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	18
5	Informations relatives à l'effectif	19

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	13 182	1 100		14 282
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	195 117	44 082	-	239 199
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 746	-	-	255 746
	Installations générales, agencements, aménagements divers	598 465	17 507	-	615 972
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	80 007	2 552	-	82 559
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		1 039 325	63 141		1 102 466
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	100	-	-	100
	Autres titres immobilisés	4 510	55	-	4 565
	Prêts et autres immobilisations financières	25 876	10	-	25 886
TOTAL IV		4 786	65		4 851
TOTAL GÉNÉRAL (II+III+IV)		1 044 111	63 146		1 107 257

2.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			1 160		
Immobilisations corporelles			64 141		
Immobilisations financières			66		
TOTAL			65 367		

2.1.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL					

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II					
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	170 430	5 882	-	176 312
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	199 406	9 478	-	208 884
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	190 271	59 754	-	250 024
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 296	12 106	-	65 402
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III					
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)					

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
AAI Constructions	Linéaire	80 mois
Matériel et outillage	Linéaire	60 mois
Installations générales	Linéaire	120 mois
Matériel de transport	Linéaire	/
Matériel de bureau et Informatique	Dégressif	36 mois
Mobilier	Linéaire	60 et 120 mois

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL				

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	29 756	1 241	-	-	-	30 997
Corporelles	613 403	87 219	-	-	-	700 622
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL						

2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.5.1 Frais d'établissement

néant

2.1.5.2 Frais de développement

néant

2.1.5.3 Fonds commercial

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
	Observation :					

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
	Observation :					

A. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette			
SCI BUONANNO SIREN : 810706234	100		0	0	0
	Observation :				
	Observation :				

2.2 Actif circulant

2.2.1 Actif circulant / dépréciations

2.2.1.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	-	-	-	-
Créances	6 347	-	4 751	1 597
Autres	-	-	-	-
TOTAL				

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1000	320 000 €
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	1000	320 000 €

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	320 000	-	-	320 000
Réserves, primes et écarts	2 407 208	138 179	-	2 545 387
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	753 179	156 018	-	909 198
Subventions d'investissement	12 929	-	1 955	10 974
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 493 316	294 197	1 955	3 789 468

2.3.3 Subventions d'investissement

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant	Amortissement	
				Mode	Durée
12/09/2019	CAMEO Energy	Groupe eau glycolée	13 032 €	Linéaire	5 ans

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL				

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	25 886	25 886	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 597	1 597	-
	Autres créances clients	1 763 262	1 763 262	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	106 667	106 667
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	50	50	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	162 170	162 170	-
	Charges constatées d'avance	12 157	12 157	-
TOTAL		2 011 145	2 011 145	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	238 125	45 262	45 262	4 069
Emprunts et dettes financières divers		7 487	7 487	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 524 661	1 524 661	-	-
Personnel et comptes rattachés		37 405	37 405	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		141 402	141 402	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	37 310	37 310	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 674	15 674	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		16 453	16 453	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		47 055	47 055	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		152	152	-	-
TOTAL					

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 513
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	24 294 063	2 668 189	26 962 252
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	69 621	2 108 316	2 177 937
Chiffre d'affaires net	24 363 684	4 776 505	29 140 189

Honoraires totaux

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		1 301 693	-6 987
Impôt au taux de :	28%/31%	385 509	-
Impôt sur PVL		-	-
Résultat après impôts		916 184	-6 987

3.1.2 Autres informations spécifiques

— Société intégrée fiscalement

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la SAS SOFI FL (mère) et la SAS BUONANNO (filiale) le 01/10/2008 pour une durée de 5 ans, renouvelée le 01/10/2013 (avec prorogation automatique tous les 5 ans)

Cette convention prévoit :

1. répartition de la charge d'impôt sur les sociétés :

La société mère est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution pour l'ensemble du groupe qu'elle forme avec sa filiale.

La société filiale est débitrice envers la société mère de l'impôt payé par celle-ci sur ses propres bénéfices. Le montant est déterminé comme si la société filiale était imposée sur son propre résultat. Pour l'exercice 2019/2020 l'impôt sur les sociétés comptabilisé dans la société filiale est de : **385 509 €**.

2. Economie d'impôt liée au cumul des impositions :

Cette économie est égale à la différence entre le cumul des impositions individuelles des sociétés du groupe, calculées en l'absence d'intégration et le montant de l'impôt versé par la société mère sur le résultat d'ensemble. Elle reste acquise à la société mère.

Pour l'exercice 2019/2020, l'imposition totale du groupe est de : **391 998 €** après imputation des crédits d'impôts.

Pour cet exercice, il n'y a pas eu d'économie d'impôt, mais une charge. La charge d'impôt supportée par la mère est de : **3 535 €**.

3. Sortie du groupe :

La société mère supportera seule les impositions et toutes les charges liées à la sortie du groupe

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		200 000
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Engagements de retraite :

Notre entité ne provisionne pas ses engagements de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective Commerce de Gros.

Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 132 888 € au 30/09/2020 et 138 277 € au 30/09/2019.

Cet engagement est estimé :

- selon la méthode historique simplifiée retenue par notre entité suivante : méthode prospective (méthode des unités de crédit projetés)
- selon la Recommandation ANC 2013-02 et la norme comptable IAS19

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0.85 %
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,
 - Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,
 - En fonction des données salariales gérées par le logiciel de paie
 - Pour la prise en compte du risque de mortalité,
 - Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee 2006-2011 distinctes hommes/femmes.
- Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 57% pour les cadres et 38% pour les non-cadres.

Compte Personnel de Formation :

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1^{er} janvier 2018 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31/12/2014 (816 heures) sont conservés et automatiquement transférés sous le régime du CPF.

Au 30/09/2020, les coûts restants à engager par l'entreprise au titre du CPF sont estimés à : 37 811 €.

4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
— Cumuls exercices antérieurs					
— Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :					
— Cumuls exercices antérieurs					
— Exercices					
TOTAL					
Redevances restant à payer :					
— A 1 an au plus	-	-	18 759	-	18 759
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	29 640	-	29 640
— A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL					
Valeur résiduelle :					
— A 1 an au plus					
— A plus d'1 an et 5 ans au plus					
— A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	7
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	9
Ouvriers	
TOTAL	16



CABINET DEPAULE LAUTIER & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AIX EN PROVENCE

G. DEPAULE
B. LAUTIER

ETABLISSEMENTS BUONANNO

Société par actions simplifiée
au Capital de 320 000 Euros

Magasin 12

Marché Saint-Charles N° 12

66000 PERPIGNAN

R.C.S. PERPIGNAN B 301 764 494

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 septembre 2020

59, AVENUE DU 24 AVRIL 1915 LA RUSTIQUER BAT B 13012 MARSEILLE – TEL. : 04.91.64.96.96
E.Mail : depaule.lautier@dl-experts.fr

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
RCS MARSEILLE B 383 494 457 SIRET 38349445700039

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

À l'attention de l'Associé unique de la société Etablissements BUONANNO,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 16 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE***Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé***

En application de l'article 16 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention N°8

- Nature de la convention : convention de sous-traitance
- Modalités de la convention : convention de sous-traitance de gestion comptable et suivi de la trésorerie et optimisation de sa gestion entre la société SOFI FL (Donneur d'ordre) et la société ETABLISSEMENT BUONANNO (Sous-Traitant) en date du 17/10/2019
- Personne intéressée : La société SOFI FL
- Modalités financières : 11 400 euros HT au titre de l'exercice clos au 30.09.2020

CABINET DEPAULE LAUTIER & ASSOCIES

59, AVENUE DU 24 AVRIL 1915 - 13012 MARSEILLE - TEL. : 04.91.93.91 54 - TELECOPIE : 04.91.88 21.91

E-Mail : depaule.lautier@dl-experts.fr

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
RCS MARSEILLE B 383 494 457 SIRET 38349445700039



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSOCIE UNIQUE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention N1**

- Nature de la convention : **Bail commercial**
- Modalités de la convention : *Bail commercial conclu en date du 26 mai 2015 avec la SCI BUONANNO, en qualité de bailleur, et la société ETABLISSEMENTS BUONANNO, en qualité de preneur, pour des entrepôts et bureaux sis lot n°18, section HY233, Marché Saint Charles Perpignan (66 000) avec prise d'effet au 1^{er} juin 2015 pour un loyer annuel de 26 000 € HT.*
- Personne intéressée : *Monsieur Philippe ARROYO*
- Modalités financières : *26 541.48 Euros HT au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2020*

- **Convention N°2**

- Nature de la convention : **Convention d'intégration fiscale**
- Modalités de la convention : *Convention d'intégration fiscale conclue entre la société SOFI FL, en qualité de société mère, et la société ETABLISSEMENTS BUONANNO, en qualité de société filiale*
- Personne intéressée : *SOFI FL*
- Modalités financières : *385 509 Euros de charges comptabilisées au titre de l'intégration fiscale au titre de l'exercice clos au 30.09.2020*

- **Convention N°3**

- Nature de la convention : **Convention de sous-location**
- Modalités de la convention : *Convention de sous-location de bureaux consentie par la SAS ETABLISSEMENTS BUONANNO à la SAS SOFI FL avec prise d'effet au 01/10/2009*
- Personne intéressée : *SOFI FL*
- Modalités financières : *1 860 Euros HT au titre de l'exercice clos au 30.09.2020*

- **Convention N°4**

- Nature de la convention : **Engagement de caution**
- Modalités de la convention : *Engagement de caution reçu de la société SOFI FL dans le cadre de la souscription d'un emprunt d'un montant à l'origine de 450 000 € auprès de la banque CIC*
- Personne intéressée : *La société SOFI FL en qualité d'Associée*
- Modalités financières : *Engagement reçu à hauteur de 200 000 Euros au titre de l'exercice clos le 30/09/2020*



CABINET DEPAULE LAUTIER & ASSOCIES

59, AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE - TEL : 04.91.93.91.54 - TELECOPIE : 04.91.88.21.91

E Mail : depaule.lautier@dl-experts.fr

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 EUROS

RCS MARSEILLE B 383 494 457 SIRET 38349445700039

• **Convention N°5**

- Nature de la convention : **Convention d'animation**
- Modalités de la convention : *Convention d'assistance de direction, d'animation commerciale et technique avec prise d'effet au 01/04/2007 modifiée par avenants en date du 06/10/2010, 12/10/2012, du 01/10/2016, du 03/04/2017 et du 12/05/2017*
- Personne intéressée : *La société SOFI FL en qualité d'Associée*
- Modalités financières : *505 682 € HT au titre de l'exercice clos le 30/09/2020 à savoir 156 000 € HT au titre de la rémunération fixe et 349 682 € au titre de la rémunération variable.*

• **Convention N°6**

- Nature de la convention : **convention de prestation de services**
- Modalités de la convention : *convention de gestion administrative et d'assistance dans le domaine financier avec prise d'effet au 01/10/2017 conclue entre la société SAS BUONANNO au profit de la SCI BUONANNO*
- Personne intéressé : *Monsieur Philippe ARROYO*
- Modalités financières : *1 800 euros HT au titre de l'exercice clos au 30.09.2020*

• **Convention N°7**

- Nature de la convention : **convention de prestations logistiques**
- Modalités de la convention : *convention de prestations logistiques conclue entre la société SAS BUONANNO en qualité de Prestataire et la société HILDEGARDE IMPORT en qualité de Client, comprenant le déchargement, l'entreposage, la préparation de commande et la mise à disposition d'un bureau et du matériel informatique*
- Personne intéressé : *la société SOFI FL*
- Modalités financières : *10 330 euros HT au titre de l'exercice clos au 30 09 2020*

Fait à Marseille le 24 février 2021

Cabinet DEPAULE LAUTIER & Associés

Commissaire aux Comptes

B. LAUTIER

* un des Gérants

CABINET DEPAULE LAUTIER & ASSOCIES

59, AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE – TEL. : 04.91.93.91.54 – TELECOPIE : 04.91.88.21.91

E.Mail : depaule.lautier@dl-experts.fr

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
RCS MARSEILLE B 383 494 457 SIRET 38349445700039



CABINET DEPAULE LAUTIER & ASSOCIES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AIX EN PROVENCE

G. DEPAULE
B. LAUTIER

ETABLISSEMENTS BUONANNO

Société par actions simplifiée
au Capital de 320 000 Euros

Magasin 12

Marché Saint-Charles N° 12

66000 PERPIGNAN

R.C.S. PERPIGNAN B 301 764 494

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF

A L'ETABLISSEMENT

DES DOCUMENTS D'INFORMATION FINANCIERE ET PREVISIONNELLE

PREVUS PAR LA LOI DU 1^{ER} MARS 1984

Exercice clos le 30 septembre 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF
A L'ETABLISSEMENT
DES DOCUMENTS D'INFORMATION FINANCIERE ET PREVISIONNELLE
PREVUS PAR LA LOI DU 1^{ER} MARS 1984**

En application des dispositions prévues aux articles 232-2 et 232-3 du Code de Commerce, nous vous informons que nous n'avons pas reçu communication des documents visés aux articles de cette loi, à savoir :

- Compte de résultat prévisionnel,
- Plan de financement prévisionnel,
- Tableau de financement relatif à l'exercice écoulé,
- Situation de l'actif réalisable et disponible ;
- Rapports d'analyses y liés.

Marseille, le 24 février 2021

Cabinet DEPAULE LAUTIER & Associés
Commissaire aux Comptes

